



## RETIRED TEACHERS' ASSOCIATION OF NEWFOUNDLAND AND LABRADOR

### RAPPORT DU MEMBRE 2022

La Retired Teachers' Association of Newfoundland and Labrador (RTANL) soumet respectueusement le rapport suivant à l'ACER/CART.

Au cours des deux dernières années, nous avons assisté à un changement dans la structure exécutive de notre organisation. Auparavant, le président sortant siégeait à l'exécutif pour une durée indéterminée. Par vote lors de notre dernière AGB, le mandat de notre président sortant a été limité à un an. Nous avons constaté que si cela fonctionne bien sur le papier, cela ne se traduit pas aussi bien dans la vie réelle. La mise en œuvre d'un mandat d'un an a nécessité l'élection d'un suppléant pour un an.

**En raison du retard de l'AGB 2020 dû à la Covid 19**, ce mandat d'un an pour un suppléant signifiait que ce dernier ne rejoindrait l'exécutif provincial que pour une seule réunion, étant donné qu'il n'y avait aucune garantie que cette personne serait réélue lors de l'AGB suivante.

Dans le but de réduire les coûts associés au fonctionnement quotidien de notre fondation (Retired Teachers' of Newfoundland and Labrador Foundation for Children's Charities), il a été décidé par vote lors de notre dernière AGB que le conseil d'administration de la fondation serait réduit à cinq membres et recruté dans une division spécifique plutôt que dans toute la province.

Cela a été vu comme un moyen de réduire les dépenses, de même que les voyages, et les indemnités journalières qui seraient éliminées. Cela ne s'est pas passé aussi bien que nous l'avions envisagé. Nous avons du mal à obtenir suffisamment de membres d'une division donnée pour remplir le Conseil de fondation. En outre, nous avons identifié un certain nombre de problèmes liés à la rotation du conseil. En particulier, notre banque pour la Fondation ne dispose pas de succursales dans toutes nos divisions, ce qui rend difficile le transfert du pouvoir de signature et des opérations bancaires courantes. En outre, le changement des membres du conseil d'administration nécessite un changement auprès de la Direction des organismes de bienfaisance et de l'Agence du revenu du Canada. Ces changements sont compliqués et prennent du temps.

Nous sommes toujours en train de travailler sur les problèmes et nous espérons qu'ils seront corrigés avant la prochaine AGB. Les résolutions appropriées sont en cours de préparation pour la AGB 2022 en octobre.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a commandé un rapport sur l'état économique de notre province. Le RAPPORT PERT (Premier's Economic Recovery Team) a publié son rapport en mai 2021. Le rapport a identifié plusieurs façons de faciliter la reprise économique

dans notre province. Une de nos principales préoccupations était les sections sur les pensions. Bien que les enseignants actuellement à la retraite ne se sentent pas menacés par ce rapport, il a de graves conséquences pour les futurs retraités de nos régimes de retraite provinciaux. Nous restons vigilants quant aux implications à long terme des changements apportés aux pensions dans notre régime gouvernemental.

Nous participons activement à la célébration prochaine du 100e anniversaire de la faculté d'éducation de l'université Memorial. Nos enseignants retraités ont contribué à une série de productions Facebook mettant en lumière des histoires d'enseignement à Terre-Neuve et au Labrador. Nous avons commandé une œuvre d'art en triptyque qui retrace les étapes importantes de la faculté d'éducation. Malheureusement, les événements associés à cette célébration ont été reportés du printemps à l'automne 2022.

Nous, le RTANL, attendons avec impatience notre AGB en octobre, à l'occasion de la célébration de notre 50e anniversaire. Nous prévoyons d'incorporer une visite à l'observatoire du campus Grenfell de MUN dans le cadre de nos célébrations. Nous espérons que nos Divisions nommeront et financeront la participation d'un membre par Division à cet événement.

Les déplacements dans la province pour les réunions de l'exécutif ont été rétablis depuis que nos restrictions COVID ont été assouplies. Nous avons constaté que ces réunions nous donnent l'occasion de nous engager directement avec des membres qui n'auraient pas eu d'interaction avec l'exécutif du RTANL autrement.

L'année dernière, les gestionnaires de l'assurance collective ont lancé un examen du régime d'assurance collective en vue d'une étude de marché de notre régime. Le RTANL a mis sur pied un groupe de discussion pour fournir des commentaires aux gestionnaires du régime. Le résultat des changements apportés à la suite des commentaires des membres a entraîné une augmentation des frais dentaires, mais de meilleures dispositions pour les soins oculaires. Certains aspects de notre régime ont connu des augmentations de primes, tandis que d'autres ont connu de légères diminutions.

Nous entretenons une association active avec la Coalition des retraités et pensionnés de l'âge d'or. Elle est en fait notre bras d'action politique. Nous coordonnons avec eux tous les aspects de la politique gouvernementale qui touchent les retraités.

La Coalition a fait de l'élaboration d'un régime de soins dentaires pour les aînés une priorité. Une mauvaise santé dentaire a un impact sur la nutrition des personnes âgées ainsi que sur les conditions normalement associées à la santé dentaire. La Coalition fait actuellement pression sur le gouvernement pour que les vaccins de tous types soient gratuits pour les personnes âgées. Cette initiative entraînera des économies considérables pour l'ensemble de notre programme de santé. Les membres de la Coalition rencontrent régulièrement les députés locaux et les députés provinciaux. Nous avons été heureux d'apprendre, le 23 mars, que les fournitures pour diabétiques seront désormais couvertes par la facturation directe à compter du 1er mai 2022.

Au moment où j'écris ces lignes, nous attendons la publication de l'Accord sur la santé pour Terre-Neuve-et-Labrador, qui devait avoir lieu en février. Nous sommes également heureux que le président sortant, Albert Legge, ait été invité à devenir membre du comité des services de santé de l'ACER-CART.

Nous nous sommes sentis valorisés en tant que membres de la Coalition lorsqu'ils ont changé la date de leur AGA pour qu'elle n'entre pas en conflit avec notre AGB.

En mars, le ministère de l'Éducation a annoncé le lancement d'un programme de pré-maternelle. Nous sommes particulièrement heureux que la valeur des enseignants retraités et de la Retired Teachers' Association ait été reconnue et validée dans ce processus. Les enseignants retraités ont été explicitement invités à jouer un rôle dans la mise en œuvre de cette nouvelle initiative.

Nos principales activités en tant qu'organisation se sont concentrées sur l'engagement des membres. Nous nous trouvons dans la même position que d'autres organisations d'employés retraités à travers le pays. Nous avons du mal à recruter de nouveaux membres. Nous gagnons environ 20 nouveaux membres chaque année, mais nous en perdons environ 100 par an par attrition naturelle. Dans cette optique, nous avons commencé à rédiger une politique et une feuille de route sur la façon de procéder si nous devons cesser nos activités en tant qu'organisation. Nous avons l'intention d'incorporer cette politique dans notre constitution et nos règlements.

Nous gardons l'espoir que notre organisation a une longue durée de vie.

Sharon Penney  
Président RTANL.